



02132423

Réservé au Moniteur belge

Déposé au greffe du tribunal de commerce

de

Charleroi

le

22/10/02

Réservé au tribunal de commerce

ACTES et EXTRAITS d'ACTES à publier aux annexes du *Moniteur belge*

à déposer au greffe accompagnés d'une copie

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/10/2002 - Annexes du Moniteur belge

		TEXTE DACTYLOGRAPHE OU IMPRIME
1	Inscription	☐ Registre des sociétés civiles à forme commerciale
☐	Registre des groupements européens d'intérêt économique	n°
	Registre des groupements d'intérêts économique	n°
	Registre des sociétés agricoles	n°
	Dénomination de la société ou du groupement (telle qu'elle apparaît dans les statuts)	IMMOBILIENMAATSCHAPPIJ NED-BEL SA
	Forme juridique (en entier)	Société Anonyme
	Siège (rue, numéro, code postal, commune)	Rue de la Buscaille 45 6230 Buzet
	Registre du commerce (siège tribunal + n°)	R C. Charleroi : 168 037
	Numéro TVA ou numéro Registre national des personnes morales (TVA non assujetti)	TVA N° BE 434.569 995
	Objet de l'acte	NOMINATION
	Texte de l'acte ou de l'extrait de l'acte à publier aux annexes du <i>Moniteur belge</i>	Ce 30 juin 2001, au siège social, s'est tenue l'assemblée générale de la société. Après discussion, la résolution suivante a été prise à l'unanimité des voix présentes. L'assemblée générale décide de réélire le conseil d'administration pour une nouvelle période de 6 ans. Les administrateurs et les administrateurs délégués sont Mr. BLOK Franciscus, domicilié De Witsreed 7 à 9864 TA Kornhorn (Groetegast) Pays-Bas, Mr. NIJDAM Tjerk, domicilié Parkstraat 28 à 9001 AT Grou Pays-Bas et Mr. VAN HOF SOLT Gerardus, domicilié rue de la Buscaille 45 à 6230 Buzet Belgique. Ils acceptent tous leur nouveaux mandat.
	Le texte doit être rédigé sans ratures ni corrections, il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé, utiliser le cas échéant, une ou plusieurs pages supplémentaires, établies sur papier libre, tant en respectant des colonnes d'une largeur de 94 mm selon le modèle tenu à la disposition des intéressés au greffe des tribunaux de commerce	
	Grandeur minimum du caractère à respecter	
	Direction Moniteur belge Rue de Louvain 40-42 1000 Bruxelles	
	Numéro du chèque ou de l'assignation	42 0010
	Numéro du compte	103 - 106 246 - 23
	Signatures + Nom et qualité	
	En fin de texte au cas où l'acte ou l'extrait d'acte comporte plus d'une page	
	VAN HOF SOLT Gerardus, administrateur délégué	